



Mustapha Mekidèche, expert international en énergie

«Il faut tenir un discours cohérent lors du 7^e GECF»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 6100 - Mardi 27 février 2024 - Prix : 10 DA

JSK
L'ancien international Salah Larbès s'est éteint à l'âge de 72 ans

Page 16

48^e anniversaire de la proclamation de la RASD

Le peuple sahraoui poursuit sa marche vers l'indépendance

Page 3

Netanyahou est à prendre au mot

Par Mohamed Habili

Comment faut-il prendre le chef du gouvernement israélien Benjamin Netanyahou lorsqu'il dissocie aussi ostensiblement l'éventualité d'un accord avec le Hamas et l'offensive sur Rafah, qui, insiste-t-il, aura lieu dans tous les cas de figure ? Et il précise, pour être parfaitement compris par tout un chacun, ami comme ennemi, que si au bout du compte accord il y a, l'opération sera un peu retardée, voilà tout, alors que s'il n'y en a pas, l'affaire est entendue, elle sera lancée sans plus attendre. Faut-il prendre ce genre de déclarations de sa part au pied de la lettre, ou plutôt comme un moyen de pression sur le Hamas pour l'amener sur des positions plus acceptables pour lui ? Il faut le prendre au mot, ce que probablement fait depuis le début la résistance, qui sait mieux que quiconque à qui en l'espèce elle a affaire. La réalité, c'est qu'Israël, pas seulement donc son Premier ministre, ne peut pas se permettre de régler le conflit en cours depuis plusieurs mois maintenant par la seule négociation, car cela signifierait pour lui accepter l'idée que le Hamas survive à la guerre tout en restant la force dominante à Ghaza. Un accord entraînant la reddition du Hamas, et par la même occasion des autres groupes de la résistance, oui, et encore, à condition que les otages soient libérés sains et saufs jusqu'au dernier.

Suite en page 3

A deux semaines du ramadhan

Le ministre du Commerce lance les marchés de proximité



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations à entamé hier, depuis Boumerdès, le lancement progressif des marchés de proximité, à l'approche du mois sacré du ramadhan. Page 3

Restauration des objets d'art au Musée «Ahmed-Zabana»

La première opération achevée

Page 7



Equipe nationale de football
Petkovic tient la corde

Page 15

Mustapha Mekidèche, expert international en énergie

«Il faut tenir un discours cohérent lors du 7^e GECF»

■ C'est la dernière ligne droite avant l'ouverture du 7^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF 2024), prévu du 29 février au 2 mars à Alger. Cet événement d'envergure constitue une occasion importante pour valoriser les sources d'énergie et renforcer la position de l'Algérie sur la scène internationale.

Par Meriem B.

Si exprimant sur les ondes de la Radio nationale, Mustapha Mekidèche, expert international en énergie et ex-directeur général de l'Entreprise nationale d'ingénierie pétrolière, a fait savoir que la souveraineté des Etats sur leurs richesses naturelles sera au cœur des débats et pourrait dominer les concertations au sommet du GECF. «Dans les textes fondateurs du GECF, la défense des intérêts souverains des pays membres en matière de ressources gazières est un aspect central, mais revêt une complexité sur laquelle il faudrait s'attarder pour en déterminer tous les éléments y afférents», a-t-il affirmé. Selon lui, les participants au 7^e GECF d'Alger doivent impérativement tenir «un discours cohérent», soulignant que «le GECF doit créer une discipline». Dans ce sens, l'expert en énergie a expliqué que «ce sommet doit rectifier l'idée selon laquelle le gaz naturel est une source carbonée, alors qu'elle pollue 50 % moins que le charbon et que cette ressource doit pouvoir continuer». L'invité de la Radio nationale a indiqué que «le gaz doit être développé par les pays eux-mêmes, en partenariat avec des groupes de renommée internationale certes, mais

avec une maîtrise locale. Cela ne vaut que si les pays du GECF pèsent sur l'indexation des prix du marché». S'agissant du sabotage du projet du gazoduc transsaharien (TSGP) reliant le Nigeria et l'Algérie, Mustapha Mekidèche a précisé qu'«il y a la géopolitique, mais il y a aussi l'économie du projet. Si les éléments géopolitiques ne sont pas accompagnés par un retour sur investissement, le projet ne se fera pas. Mais manifestement, c'est le projet le plus faisable d'un point de vue technique et d'un point de vue économique». Concernant le recours de certains Etats au marché Spot du gaz, notamment les Américains, l'intervenant a estimé que «cet aspect est fondamental pour l'industrie gazière qui a besoin de financements lourds pour pouvoir mettre en valeur les gisements gaziers et les transporter vers les marchés lointains. Cela a été testé par l'Algérie de façon positive et elle a pu mobiliser des financements de la Banque européenne d'investissement, parce qu'il y a avait des contrats à long terme pour couvrir les remboursements».

Une application mobile dédiée à l'événement

Le 7^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de



gaz (GECF) vient de se doter de sa propre application mobile, permettant aux utilisateurs un accès facile à toutes les informations et données relatives à cet événement. Téléchargeable à partir du site électronique dédié à l'événement algeria7thgecf-summit.dz, par un simple clic ou à travers un code QR, l'application est baptisée «The 7th GECF Summit 2024». Ce nou-

veau support électronique offre un accès direct aux inscriptions à ce sommet, ainsi qu'au programme, informations et données y afférents, disponibles en langue arabe et anglaise. Il permet également de suivre l'actualité de cet événement, dans les deux langues, ainsi que l'accès à la galerie photos qui lui est dédiée. A rappeler que le Sommet du GECF à Alger, qui

revêt une importance mondiale avec la participation de dirigeants, de délégués et de parties prenantes du monde entier, aura lieu au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger) le 2 mars prochain. Le sommet, dont les événements associés seront entamés à partir du 29 février, sera sanctionné par la Déclaration d'Alger. M. B.

L'expert en énergie Boudjemaâ Hammada :

Le Sommet du GECF à Alger revêt une «extrême importance» au vu de l'instabilité de la conjoncture internationale

Le 7^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) qui se tiendra à Alger fin février courant, revêt une «extrême importance» au vu de l'instabilité actuelle de la conjoncture internationale, impactant les approvisionnements énergétiques et les cours du produit, a affirmé, hier, l'expert en énergie, Boudjemaâ Hammada, de l'université de Boumerdes.

Dans un entretien avec l'APS, M. Hammada, qui est doyen de la Faculté des hydrocarbures et de chimie, a expliqué que ce sommet «se tiendra dans une conjoncture géopolitique mondiale principalement marquée par la crise en Ukraine et l'agression sioniste contre Gaza (Palestine), qui ont négativement impacté la production, l'approvisionnement et les prix du gaz dans le monde», prévoyant un maintien de ce statu quo «à court et moyen terme».

Le même expert s'attend à des résultats politiques et économiques «assurément positifs» à l'issue de ce sommet, tant pour les pays producteurs que

consommateurs de gaz, à l'échelle mondiale, devant se traduire, selon lui, par l'instauration d'un dialogue et de discussions pour parvenir au plus grand consensus possible entre pays exportateurs et consommateurs.

«Le succès du sommet ne se limitera pas aux conséquences positives sur les prix et les approvisionnements», a-t-il ajouté. M. Hammada a cité parmi les autres aboutissements avantageux attendus du Sommet du GECF d'Alger, l'instauration de discussions entre les pays producteurs, exportateurs, importateurs et consommateurs, en vue de l'aplanissement des difficultés auxquelles ils sont confrontés, ainsi que l'examen des différentes positions concernant les recherches et investissements dans la production et le transport du gaz.

Il a, à ce titre, qualifié cette rencontre internationale de «plateforme consultative au plus haut niveau» pour expliciter et dissiper les craintes concernant l'impact de cette énergie sur le climat et l'environnement, tout en rapprochant les positions et conceptions de différents pays ou parties

concernés. Ce sommet va «illustrer le rôle de l'Algérie, et son poids et maîtrise au plan mondial dans le domaine gazier, à travers les idées qui seront énoncées lors de cet événement international», a encore souligné, M. Hammada, assurant que la rencontre sera «un succès total», selon tous les indicateurs actuels, tant au plan des préparatifs que des moyens mobilisés pour assurer son bon déroulement.

Le même expert, qui a rappelé que la production algérienne de gaz est estimée à plus de 130 milliards de m³/an, a noté que l'Algérie occupe un «rang mondial» en matière de production, exportation et de réserves de gaz.

L'Algérie a également une «longue histoire» dans l'exportation gazière, par pipelines ou par méthaniers, ces navires de transport du GNL (gaz naturel liquéfié), et se classe parmi les pays «leaders» ayant initié des installations adaptées destinées au transport et à l'exportation du gaz, a-t-il dit.

M. Hammada a affirmé, à ce titre, que le gaz naturel, qui est une énergie propre, est «source de stabilité» au niveau régio-

nal et mondial, car «constituant toujours la première source de production de différentes énergies» dont l'électricité, et partant, se trouve être «la principale énergie qui accompagnera la future transition énergétique mondiale».

Selon les prévisions de cet expert, le gaz naturel maintiendra sa position aux «premiers rangs mondiaux» aux plans production, approvisionnement et exploitation jusqu'en 2050, estimant qu'au jour d'aujourd'hui, «il est impossible de renoncer à cette matière essentielle ou de la remplacer par une autre énergie alternative, au regard de la conjoncture mondiale difficile et des frais d'investissement élevés nécessaires pour extraire un produit de substitution», faisant allusion au gaz de schiste. A l'avenir, le gaz naturel va constituer «le premier facteur de contribution à la réalisation de la transition énergétique à travers le monde, tout en étant porteur de la stabilité énergétique, et partant, un garant du développement et de la poursuite de la croissance économique et de la cohésion sociale», a conclu M. Hammada. Hayet G.

A deux semaines du ramadhan

Le ministre du Commerce lance les marchés de proximité

■ Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations à entamé hier, depuis Boumerdès, le lancement progressif des marchés de proximité, à l'approche du mois sacré du ramadhan.

Par Thinhinane Khouchi

Inspectant l'ouverture des marchés de proximité à l'occasion du mois de ramadhan au niveau de la wilaya de Boumerdès, Tayeb Zitouni s'est assuré de la disponibilité des produits alimentaires à l'approche du mois sacré. Il a annoncé, à cette occasion, le lancement d'une étude pour la relance de l'activité au sein du marché de gros implanté dans la commune d'El Kharrouba. Selon lui, une importante opération de restructuration de ce marché sera lancée en partenariat avec les autorités de la wilaya de Boumerdès, assurant que « nous avons pris une décision pour la démolition des bâtisses qui ne répondent pas aux normes techniques et de sécurité au sein de ce marché et le lancement d'une étude technique en partenariat avec les services de la société publique Magros pour la réalisation d'un nouveau marché national de gros de produits alimentaires, de fruits et légumes, de voitures et de bestiaux ». Zitouni a également assuré que le site qui abrite ce marché dispose de l'ensemble des conditions néces-

saires pour concrétiser ce projet proposé par les autorités locales. « L'assiette de terrain est importante et peut contenir le nouveau projet souhaité. Ce site est resté pendant près de 30 ans à l'abandon et non exploité, aujourd'hui nous travaillons pour trouver une solution définitive et demandons l'implication de toutes les parties concernées pour exploiter ce marché », a-t-il ajouté. Dans cette même optique, le ministre du Commerce a assuré le lancement, en partenariat avec les services du ministère de l'Intérieur, d'une étude nationale approfondie concernant la gestion et le fonctionnement de plus de 500 marchés implantés à travers l'ensemble des wilayas du pays. À ce propos, le premier responsable du secteur du Commerce a indiqué : « Nous projetons la mise en place d'une nouvelle méthode de gestion et d'une nouvelle vision pour réorganiser le fonctionnement de ces marchés qui constituent une source de revenu pour les collectivités locales, avec comme objectif de les mettre en conformité pour satisfaire les besoins des citoyens et leurs aspirations



concernant les prix de ces produits ». Lors de sa visite d'inspection de certaines unités de production spécialisées dans la production alimentaire et d'entreprises nationales exportant divers produits, à l'instar du Groupe «Label» implanté dans la commune de Khemis El-

Khechna, le ministre a salué les efforts déployés par cette entreprise. Concernant la réduction des prix à l'occasion du mois sacré du ramadhan, M. Zitouni a appelé tous les producteurs et distributeurs à proposer des prix abordables aux consommateurs. T. K.

48^e anniversaire de la proclamation de la RASD

Le peuple sahraoui poursuit sa marche vers l'indépendance

Le peuple sahraoui poursuit inexorablement sa marche vers l'indépendance et continue de recueillir davantage de soutien autour de sa cause juste, alors qu'il s'apprête à célébrer aujourd'hui le 48^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) avec autant de détermination à barrer la route à l'occupant marocain qui persiste dans sa politique d'épuration ethnique. La pose du jalon constitutif de la République sahraouie remonte au 27 février 1976, date de la proclamation de la RASD à Bir Lahlou (territoires libérés), au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui. Depuis, la RASD ne cesse de réaliser des succès sur la scène internationale et attire les adhésions multiples à sa cause juste. Toutefois, la question du Sahara occidental demeure sans règlement et les Sahraouis continuent de réclamer leur droit à l'autodétermination, sur fond de poursuite par l'occupant de ses violations des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis et de ses crimes odieux contre le peuple de la dernière colonie d'Afrique.

Ainsi, le peuple sahraoui saisira l'occasion de ce 48^e anniversaire de la création de la RASD pour attirer davantage l'attention de la communauté internationale, les Nations unies en particulier, sur

l'escalade de la guerre d'extermination menée par le régime du Makhzen marocain dans les territoires occupés depuis son occupation militaire illégale le 31 octobre 1975, qui s'est intensifiée depuis que l'occupant a violé le cessez-le-feu de 1991, le 13 novembre 2020. Et à quelques jours de la célébration de cet événement, le président de la RASD, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, alerté sur « une vaste escalade » des violations et de la répression contre le peuple sahraoui et une situation « de plus en plus dangereuse », dans les territoires sahraouis occupés.

Dans sa missive, il a appelé l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, à « activer en urgence la responsabilité juridique et morale des Nations unies envers le peuple sahraoui, notamment à travers la création d'un mécanisme indépendant des Nations unies pour surveiller les droits de l'homme sur le territoire où se trouve la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) ».

Par ailleurs, le peuple sahraoui célèbre la proclamation de la RASD sur fond de nouvelles victoires militaires de son armée dans les champs de bataille après la reprise de la lutte armée le 13

novembre 2020, en réponse à l'agression militaire marocaine contre les civils sahraouis sans défense dans la zone d'El-Guerguerat.

Dans ce contexte, le président Ghali a tenu à préciser, dans une récente déclaration à l'agence de presse russe «Sputnik», que le Sahara occidental « livre une guerre asymétrique et inégale », mais mène « une guerre d'usure qui impacte la situation socio-économique et politique du Maroc et pèse sur le moral de l'armée d'occupation ». Le peuple sahraoui demeure aussi fortement attaché à l'organisation d'un référendum d'autodétermination, en vue de parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental. Sur ce point, M. Ghali a insisté pour que l'ONU « accomplisse » sa mission dans ce territoire à travers l'organisation d'un référendum, car il s'agit-là d'« une question de décolonisation ».

Les Sahraouis poursuivent leur combat juridique

Et dans le cadre de la lutte du peuple sahraoui pour arracher ses droits légitimes, outre l'indépendance, la bataille juridique relative au dossier sahraoui se poursuit afin de mettre un terme aux épisodes de pillage des ressources naturelles du Sahara occidental par l'occupant marocain avec l'im-

plication de certains pays européens. A ce propos, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a récemment affirmé que l'année 2024 « sera riche en événements », citant, entre autres, l'attente de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) portant annulation de tout accord avec le Maroc s'il englobe les territoires sahraouis.

C'est ce qu'a indiqué le diplomate sahraoui, lors de la 47^e Conférence de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoo), tenue début décembre à Tolède en Espagne.

A rappeler qu'en septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne (UE) avait statué en faveur du Front Polisario qui soutenait que l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc a été conclu sans le consentement du peuple du Sahara occidental.

Les Conseil et Commission européens avaient introduit un recours en appel en décembre de la même année. Cet accord, d'une validité de 4 ans et arrivé à terme en juillet dernier, fait actuellement l'objet d'une procédure judiciaire devant la CJUE pour éviter sa reconduction.

Le peuple sahraoui attend donc « avec optimisme » une décision finale de la CJUE à cet égard,

LA QUESTION DU JOUR

Netanyahu est à prendre au mot

Suite de la page Une

Mais un accord pour l'essentiel aux conditions du Hamas, c'est-à-dire instauration d'un cessez-le-feu durable sous les auspices duquel il sera procédé à des échanges de prisonniers, non, car ce serait du point de vue israélien transformer une victoire militaire certaine, à défaut d'être d'ores et déjà acquise, en une défaite politique manifeste. Bien entendu, le seul fait qu'Israël n'ait pas encore définitivement fermé la porte de la négociation prouve qu'il n'a pas encore gagné la guerre. S'il a détruit Ghaza, en revanche il n'a toujours pas eu raison de sa résistance. Il s'en faut même de beaucoup, comme nombre de responsables le reconnaissent, qui parlent de guerre appelée à durer encore longtemps. Netanyahu s'exprime comme un général qui a déjà gagné la guerre, mais dans le même temps négocie, il est vrai honteusement, comme un général à la peine sur le champ de bataille. Or dans la situation qui est la sienne ne pas avoir gagné, c'est avoir perdu. Quelqu'un qui n'a pas encore remporté la victoire, mais qui parle comme s'il était déjà le vainqueur, et qu'il avait le droit de vie ou de mort sur l'ennemi, tel se présente pour l'heure Netanyahu, et avec lui tout Israël. Dans un avenir sûrement pas trop éloigné, se faisant à l'idée que la résistance résiste tant sur le terrain politique que sur le terrain militaire, il sera obligé soit de céder à ses conditions, soit de tourner la page de la négociation, et à ce moment d'ordonner à ses troupes d'entrer dans Rafah. Comme ailleurs dans Ghaza, il y tournera en rond, semant mort et désolation sur son passage, mais sans pouvoir jamais acculer la résistance dans son dernier réduit, dont le gros des forces se sera transporté ailleurs. Il a pu constater avec quelle vitesse le Hamas rejallissait vivant là où lui-même avait cru l'avoir foudroyé. Il est probable que lorsqu'il se décidera à envahir Rafah, la résistance fera surface sur ses arrières avec une détermination et une énergie renouvelées.

M. H.

« car tout laisse entendre que les accords illégaux conclus entre l'Union européenne et la Maroc ne seront pas reconduits », selon les propos du ministre sahraoui des Affaires étrangères, M. Mohamed Sidati, tenus à la veille du 37^e Sommet de l'UA, organisé les 17 et 18 février en cours à Addis-Abeba (Ethiopie).

Selon des sources sahraouies, la CJUE va annoncer les conclusions relatives aux accords d'association UE/Maroc, étendus illégalement au Sahara occidental occupé, le 21 mars de l'année en cours.

Afifa Gh./APS

2^e session de la formation professionnelle à Béjaïa

6 037 nouveaux stagiaires rejoignent les centres de la wilaya

■ Le coup d'envoi de la deuxième session de l'enseignement et de la formation professionnels a été donné avant-hier par le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, à partir du CFPA Lakhel-Younès du chef-lieu de wilaya.



Par Hocine Cherfa

Le chef de l'exécutif de wilaya a déclaré dans son allocution d'ouverture prononcée devant de nombreux responsables de la wilaya et élus, dont le président de l'APW et le maire de la ville de Béjaïa, qu'«il est de notre devoir, nous tous, de conjuguer tous les efforts afin de réaliser un bond qualitatif et quantitatif dans le but de satisfaire la demande sociale et économique exprimée pour le développement de notre pays». Et d'ajouter : «Je suis convaincu que la famille de la formation professionnelle dans son ensemble ne ménagera aucun effort afin de développer ce secteur, et c'est pour cela que je remercie chacun de vous pour ses efforts». Il a

appelé les jeunes ayant quitté les bancs de l'école à «rejoindre les centres de formation de la wilaya de Béjaïa qui leur offriront de nombreuses formations en adéquation avec à leurs niveaux et leurs attentes», ceci, afin a-t-il dit, de «se former à un métier, démontrer leurs capacités et dépenser leur énergie». Il est utile de noter que 6 037 nouveaux stagiaires ont rejoint les centres de formation et instituts que compte la wilaya de Béjaïa, outre les 8 713 stagiaires en formation depuis l'an dernier. S'agissant des inscriptions, le délai a été prolongé en ce qui concerne les formations qualifiantes, les formations par apprentissage et les formations résidentielles de niveaux 01, 02

et 03, afin de permettre à d'autres jeunes de rejoindre les centres de formation. Il faut noter que le secteur de l'Enseignement et de la formation professionnels compte cette année plus de 30 spécialités. Plusieurs spécialités ont été introduites cette année afin de se mettre au diapason du monde du travail, notamment les formations en dessalement de l'eau de mer, la numérisation, l'industrie, entre autres l'exploitation minière, l'agriculture, les énergies renouvelables et le tourisme. Le secteur offre de nombreuses autres formations telles que l'installation de gaz et sanitaire, la comptabilité, le bâtiment, l'électricité bâtiment, l'électricité automobile, la mécanique, etc.

H. C.

Wilayas du Sud

Introduction de nouvelles spécialités et signature de conventions

La rentrée de la formation professionnelle (session février 2024) a été marquée, dimanche dans les wilayas du Sud, par l'introduction de nouvelles spécialités adaptées aux besoins du marché du travail et la signature de conventions de partenariat avec plusieurs secteurs pour promouvoir les opportunités d'apprentissage.

Totalisant 4 040 postes pédagogiques ouverts dans différents modes de formation, la carte pédagogique de la formation professionnelle dans la wilaya de Ouargla s'est renforcée, au titre de la session de février, par de nouvelles spécialités dans divers domaines, dont l'installation de réseaux d'électricité et de télécommunication, l'entretien du mobilier, l'aquaculture et l'aquariophilie, selon les données de la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

L'événement à Ouargla a aussi donné lieu à l'organisation d'une manifestation

«portes ouvertes» pour faire connaître les capacités de production de la cimenterie d'Aïn Touta (Batna) relevant du Groupe industriel public des ciments d'Algérie (GICA).

Dans la wilaya de Djanet, où 298 stagiaires ont rejoint les bancs des différents établissements de formation professionnelle, le secteur a enregistré l'ouverture de dix nouvelles spécialités à l'instar de guide touristique, marketing, électricité automobile et aide électricien bâtiment.

A Tamanrasset, la carte pédagogique de la formation professionnelle s'est renforcée par de nouvelles spécialités adaptées aux spécificités de la région, telles que les métiers de la filière viande et la fabrication d'aliments pour bétail, sachant que le secteur a consacré un total de 1 160 nouveaux postes pédagogiques.

Pour cette session, le secteur dans la wilaya de Ghardaïa a vu l'introduction de nouvelles spécialités, dont technicien

bâtiment, transformation de dattes, agent pépiniériste, technicien supérieur en tourisme et phœniciculture, en plus de la signature de quatre conventions avec des institutions administratives pour promouvoir la formation qualifiante.

Dans la wilaya d'El-Méniaïa, quelque 1 400 stagiaires ont rejoint les établissements de formation où le secteur a créé plus de 1 500 postes pédagogiques au titre de la session de février.

En revanche, cette nouvelle session a été marquée à Touggourt par la signature d'une convention de partenariat entre la Direction locale du secteur et celle de l'Environnement et l'Algérienne des eaux (ADE), en concrétisation de la stratégie visant à former une main-d'œuvre qualifiée répondant aux exigences du marché du travail.

La nouveauté de cette session dans la wilaya de Timimoun est aussi l'introduction de nouvelles spécialités dans des

métiers ayant trait aux filières de l'apiculture et l'aquaculture, alors que le nombre d'inscrits a atteint les 1 349 stagiaires répartis sur six centres de formation d'apprentissage et un Institut national spécialisé en formation professionnelle.

Le système de formation professionnelle à Adrar a lui aussi été renforcé par deux spécialités en rapport avec l'agriculture, dont agent pépiniériste et phœniciculteur, en plus de technicien en bâtiment, selon des responsables locaux du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels qui a mis à la disposition des demandeurs de formation pas moins de 3 380 postes dans différents modes de formation.

Dans la wilaya de Laghouat, la session de février a connu l'ouverture de 12 spécialités au moment où 8 035 stagiaires, dont 1813 ont rejoint les centres et instituts de formation professionnelle.

Lyes F.

Énergies renouvelables

Les projets utilisant l'énergie solaire dans les zones enclavées fonctionnent à «un rythme appréciable»

Les projets utilisant l'énergie solaire dans diverses régions enclavées du pays fonctionnent à un rythme appréciable, a déclaré, dimanche à Mascara, le directeur de l'efficacité énergétique au Commissariat aux énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, Mourad Issiakhem.

M. Issiakhem a indiqué à l'APS, en marge de l'Exposition nationale des énergies renouvelables, ouverte dimanche à la Maison de la culture Abi-Ras-Ennaciri de Mascara, que les projets fonctionnant à l'énergie

solaire utilisés dans les régions rurales et enclavées avancent à un rythme appréciable, notant que cette source d'énergie est utilisée au niveau de ces zones d'habitation pour l'alimentation en électricité des réseaux d'éclairage public et dans la production d'électricité dans les établissements scolaires des zones rurales et enclavées. M. Issiakhem a, d'autre part, fait observer que les cadres du Commissariat aux énergies renouvelables ont effectué, durant ces deux dernières années, des visites dans plus de

40 wilayas, qui leur ont permis de s'enquérir de l'état d'avancement de l'utilisation de l'énergie solaire dans les projets initiés dans ce cadre, où ils ont noté une cadence appréciable dans la concrétisation de cette option.

Le même responsable a indiqué que ces visites s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de coopération signée entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité

énergétique et l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie. Il a ajouté que le Commissariat aux énergies renouvelables poursuivra ses activités de terrain à travers l'ensemble des wilayas du pays, dans le but de s'enquérir de la cadence de l'utilisation de l'énergie solaire au service du développement dans les zones rurales et enclavées.

Il convient de signaler que 16 exposants prennent part à l'Exposition nationale des énergies renouvelables organisée à

l'initiative de l'Organisation nationale des énergies renouvelables et du développement durable, sous le haut patronage du ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Les participants à cette manifestation représentent des entités économiques opérant dans le domaine des énergies renouvelables des secteurs public et privé de plusieurs régions du pays, outre des étudiants porteurs d'idées et de projets innovants de l'université «Mustapha-Stambouli» de Mascara.

K. L.

Introduction en bourse du CPA

La première étape a largement atteint ses objectifs

■ La première étape de l'opération d'ouverture du capital du Crédit populaire algérien (CPA) à travers l'introduction en bourse, a largement atteint ses objectifs, a indiqué le ministère des Finances dans un communiqué, relevant un «grand engouement» des investisseurs.



Par Fatah S.

Le point sur cette opération a été fait à l'occasion d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère des Finances, présidée par le ministre, Laaziz Faïd, et rassemblant les principaux responsables des banques publiques, ainsi que le directeur général de la Bourse d'Alger et le président de la Commission d'organisation et de surveillance des

opérations de la Bourse (Cosob), selon la même source.

Selon les informations présentées par le directeur général du CPA sur l'opération d'ouverture du capital de cette banque, «la première étape de cette opération a largement atteint ses objectifs, marquant ainsi une avancée significative dans le processus», précise le communiqué, ajoutant qu'il «a été noté avec satisfaction le grand engouement du segment des

investisseurs particuliers».

«Cette forte participation démontre l'intérêt et la confiance manifestés par les investisseurs privés envers cette initiative», commente le ministère dans son communiqué.

A cette occasion, M. Faïd a souligné que cette ouverture du capital «représente une opportunité majeure pour renforcer le partenariat entre les secteurs public et privé, favorisant ainsi le développement économique du pays».

«Cette dynamique positive ouvre la voie à des perspectives prometteuses pour le secteur financier et témoigne du potentiel du marché national des capitaux», a ajouté le ministre, cité dans le communiqué.

Lors de cette réunion, un volet important a été examiné relatif aux bilans de performance des principales banques publiques, notamment la BADR, la BDL, la CNEP-Banque, le CPA, ainsi que la Banque de l'habitat (BNH), qui ont présenté leurs résultats et des perspectives de leur évolution.

Cette séance a permis d'évaluer la santé financière de ces institutions, leurs performances,

et de discuter des défis spécifiques rencontrés et d'explorer des opportunités pour renforcer leur contribution au financement du développement économique du pays, selon le communiqué.

Concernant le mode de gouvernance des banques publiques, les discussions ont gravité autour d'un point majeur, mettant en lumière la nécessité de repenser la gouvernance des banques publiques, conformément aux résultats de l'opération d'évaluation entreprise dans ce sens.

A ce sujet, le ministre a souligné l'importance de réviser le mode de gouvernance actuel, «caractérisé par le bicéphalisme de gestion», et la nécessité de procéder à des changements et à des ajustements méthodologiques, selon les résultats de l'évaluation en cours, pour optimiser la gestion des banques publiques.

La rencontre a permis également d'examiner le bilan de l'année 2023 de la Cosob, mettant particulièrement l'accent sur les avancements accomplis par cette institution, notamment dans le domaine du financement participatif.

Une attention particulière a été accordée à la mise à jour du cadre réglementaire, notamment la révision du règlement concernant les conditions d'inscription des agents habilités à négocier des valeurs immobilières.

«Cette réforme s'inscrit dans une démarche de modernisation de l'activité boursière, soulignant l'engagement envers l'adaptation aux évolutions du marché financier et la promotion de pratiques réglementaires innovantes», selon la même source.

Un plan d'action du marché a fait aussi l'objet d'une présentation, axé sur le renforcement de la gouvernance des sociétés cotées, la promotion de l'éducation financière et la modernisation de l'autorité et des acteurs du marché financier.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre «des efforts du ministère des Finances visant à assurer une gouvernance bancaire robuste et efficace, tout en promouvant des réformes stratégiques pour répondre aux évolutions du secteur financier dans le cadre d'une démarche proactive et transparente», rappelle le communiqué.

F. S.

Douanes

Les opérateurs économiques invités à adhérer à la démarche de transition numérique

Le directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bakhouché, a invité, dimanche à Alger, les opérateurs économiques activant dans le commerce international à adhérer à la démarche de transition numérique, à travers l'inscription dans le nouveau système informatisé des Douanes.

L'appel a été lancé lors d'une journée d'information organisée par la Direction générale des Douanes (DGD) à son siège au profit des opérateurs activant dans la production et l'exportation des appareils électroménagers, en présence de ses cadres, du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, du directeur général de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex), Zohir Laïche, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que de représentants d'organismes et d'organisations activant en matière de promotion du commerce international.

A cette occasion, le général-major Bakhouché a souligné l'importance de «l'adhésion des opérateurs économiques, les commissionnaires en douanes et les différents professionnels activant dans le commerce international à la démarche de transition numérique que connaît le secteur», en s'inscrivant dans le nouveau système informatique des douanes.

M. Bakhouché a estimé, dans ce sens, que le nouveau système informatisé des douanes «est un nouveau jalon dans le processus de transition numérique mené

par les autorités supérieures du pays, et un outil de modernisation de l'activité douanière, voire de promotion de la performance du service public», soulignant que ses services «veillent, à ce propos, à intensifier les sessions de formation au profit des opérateurs économiques en vue de leur faciliter l'accès».

Aussi, le général-major Bakhouché a affirmé que ses services s'attelaient à «renforcer et à encourager l'accès des opérateurs économiques aux différentes facilitations douanières visant à réduire les délais et coûts de dédouanement, ainsi qu'aux avantages fiscaux encadrés par les systèmes douaniers économiques en import-export».

De surcroît, le responsable a évoqué l'accompagnement qu'assurent les Douanes algériennes au profit des opérateurs, à travers l'ouverture de canaux de communication directs et permanents, l'orientation des exportations, l'écoute des préoccupations et renseignements des opérateurs, en plus de les informer des facilitations douanières octroyées et de l'actualité en matière juridique et réglementaire que cet organe veille à appliquer. S'agissant de cette journée d'information qui s'inscrit dans le cadre des rencontres «Douanes - opérateurs économiques», placées sous le slogan «Accompagner les entreprises pour soutenir la relance économique», le général-major Bakhouché a estimé qu'elle constituait «un espace interactif, voire une tribune pour un dialogue ouvert entre tous les secteurs dans l'objectif de renforcer la coopération, de définir les plans d'action

conjointes pour l'amélioration du climat de l'exportation, mais aussi de parvenir à des mécanismes à même d'accélérer et de simplifier les différentes procédures administratives et logistiques, en coordination avec les partenaires et les acteurs activant en la matière».

Pour sa part, le DG de l'AAPI a considéré que cette rencontre était une plateforme de coopération entre les opérateurs et les autorités leur offrant des avantages, soulignant que l'AAPI «octroie toutes les facilitations, notamment à travers sa nouvelle plateforme numérique dédiée à l'investisseur, et la priorité aux projets proposant des solutions innovantes à l'instar des 46 projets enregistrés au niveau de l'Agence dans la filière des appareils électroménagers».

Pour sa part, le président du Conseil de renouveau économique algérien (CREA) a salué cette initiative étant un espace pour soulever les préoccupations des opérateurs économiques et pour identifier les problèmes susceptibles d'entraver les opérations d'exportation, mais aussi proposer des solutions.

Dans son intervention lors des travaux de cette journée d'information, le directeur de la législation, de la réglementation et des systèmes douaniers à la DGD, Adel Habsa, a présenté un exposé sur les facilitations douanières accordées aux exportateurs à travers leur accompagnement dans toutes les étapes du processus d'exportation. Le responsable a évoqué la mise en place de cellules d'écoute, d'orientation et d'accompagnement au profit des exportateurs au niveau des services extérieurs

des douanes, ainsi que la création de guichets logistiques unifiés pour se rapprocher davantage d'eux.

Lors de l'accomplissement des procédures douanières, les services des douanes permettent aux exportateurs d'entamer les procédures de Déclaration douanière d'exportation sans présentation préalable de la marchandise. Ils offrent également la possibilité de déposer les marchandises destinées à l'exportation aux zones de dépôt et aux dépôts temporaires sous contrôle douanier.

En outre, les exportateurs peuvent enregistrer les déclarations douanières temporaires au moment de l'exportation, dans le cas où leurs dossiers sont incomplets, et peuvent utiliser des carnets d'admission temporaire des marchandises dans le cadre des conventions internationales au moment de l'exportation, et en cas de litige, il est possible de reporter leur traitement pour après l'exportation.

A l'étape du contrôle douanier, la priorité est donnée au traitement des marchandises destinées à l'exportation en effectuant rapidement les opérations de contrôle physique et en les dispensant du contrôle douanier aux bureaux de sortie dans les cas où ces marchandises ont fait l'objet de contrôle aux bureaux internes avec vérification de l'intégrité du scellement. Pour faciliter l'opération d'exportation, un circuit vert a été mis en place pour certains produits, en plus de l'utilisation de scanners pour le contrôle des marchandises à la place du contrôle physique, selon les explications fournies.

Salima K.

Restauration des objets d'art au Musée «Ahmed-Zabana»

La première opération achevée

■ La première opération de restauration d'objets d'art au niveau du Musée national public «Ahmed-Zabana» a été achevée avec succès. Il s'agit de trois objets d'art restaurés dans le cadre de la préservation du patrimoine culturel matériel que recèle cet établissement muséal, a-t-on appris auprès de cette structure culturelle.

Par Abba Selles

La première pièce concerne une porte en bois qui remonte à la période du Bey Hocine, considérée comme l'une des dernières portes d'Oran datant de l'époque ottomane.

Cette pièce, qui bénéficie d'une opération de restauration et considérée comme un chef-d'œuvre, se trouve au «Palais du Bey», sis dans l'ancien quartier de «Sidi El Houari», a déclaré à la presse le chef de service de la division communication de cet établissement, Leila Boutaleb.

La deuxième pièce concerne un coffre et la troisième une chaise, les deux remontant au 19^e siècle, et sont conservés parmi les collections muséales au niveau de la division «Ethnographie» au musée «Ahmed-Zabana», a-t-elle dit, soulignant que l'opération de restauration de ces pièces vise à sauvegarder ce patrimoine culturel



rel matériel au musée.

Une équipe constituée de spécialistes en restauration du patrimoine matériel de Tébessa,

Sidi Bel Abbès et Djelfa, a réalisé cette opération, outre la contribution de deux attachés de sauvegarde au Musée «Ahmed-

Zabana», ayant bénéficié d'une formation dans le domaine avant d'entamer la restauration de ces objets d'art, a expliqué le chargé

de la supervision des travaux de restauration, Khelifa Daïfi.

La restauration du coffre, de la chaise et de la porte d'une hauteur de 2,62 mètres, fabriquée à base de bois et de bronze, est réalisée selon les techniques usitées en la matière et en conformité avec la loi 04/98 relative à la protection du patrimoine national, ainsi que les archives internationales de sauvegarde et de restauration des objets d'art, selon ce spécialiste qui possède un savoir-faire dans la restauration de plusieurs bâtisses et œuvres patrimoniales au niveau d'Alger et autre.

Dans le cadre de la protection de ce patrimoine culturel matériel, l'équipe de maintenance relevant du Musée «Ahmed-Zabana», de concert avec l'Ecole régionale des beaux-arts d'Oran, ont procédé à l'entretien de tableaux d'art de grand format exposés dans ce musée.

A. S.

Mohamed Smara et Taïeb Benabbas Bakhti exposent à Alger

Une exposition des œuvres des plasticiens Mohamed Smara et Taïeb Benabbas Bakhti, qui explorent le semi-figuratif et l'abstrait lyrique pour mettre en valeur le patrimoine et les valeurs ancestrales, s'est ouverte samedi soir à Alger.

Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) à la Villa Abdeltif, l'exposition réunit une quarantaine de toiles des plasticiens Smara et Benabbas Bakhti qui valorisent des éléments du patrimoine algérien et des valeurs ancestrales à travers des approches artistiques singulières.

Avec une vingtaine de toiles, Smara propose un retour aux sources à travers des œuvres semi-figuratives qui célèbrent le signe pour restituer des éléments du patrimoine, représentés dans ses dimensions algérienne et africaine.

En petit et en grand format, l'artiste puise dans l'héritage culturel ancestral pour représenter, dans des traits frôlant l'abstrait et une approche esthétique «souffie», l'appartenance à travers le signe (Tifinagh et la calligraphie arabe) et des couleurs ocre qui symbolisent la terre.

«Dialogue en calligraphie», «Chaise de la mariée», «Valeurs inculquées» ou enco-

re «Appartenance», sont, entre autres, des toiles de l'artiste qui dit s'inspirer des symboles berbères et des couleurs ocre symbolisant le désert pour renouveler l'attachement à notre identité millénaire et réincarner les valeurs ancestrales comme la pudeur et la solidarité.

Le plasticien Benabbas Bakhti adopte l'abstraction lyrique pour raconter des souvenirs «singuliers» de sa ville natale (Tissemsilt) dans une collection de toiles intitulée «Le bourg des oubliettes».

Entre nostalgie et «remords», ses toiles racontent des histoires de village, représentées à travers ses anciennes coutumes

et valeurs, auxquelles l'artiste s'attache à travers des œuvres aux titres très évocateurs.

Dans une dialectique entre le passé, le présent et le futur, l'artiste opte pour un «paradigme» personnel qui repose sur une composition de l'espace «intuitive» et un équilibre des couleurs «extraordinaire» comme dans «L'ombre de la brume». Optant pour la technique acrylique mixte, l'artiste utilise le collage comme un «médium extérieur» pour renforcer ses toiles comme il l'a illustré dans «Le port des fantômes».

M. K.

Cinéma

Le film «Naruto» est en préparation

Après «One Piece», développé en série par Netflix, c'est au tour de «Naruto», l'autre grand monument des mangas, d'être l'objet d'une adaptation en prise de vue réelle. Mais sur grand écran cette fois-ci. Voilà des années que des rumeurs couraient sur un projet de ce type, mais en novembre dernier le rêve a commencé à

prendre forme. Variety avait alors annoncé qu'il serait produit par Lionsgate. Adam Fogelson, président du Lionsgate Motion Picture Group, a révélé l'identité du réalisateur : Destin Daniel Cretton à qui l'on doit notamment «Shang-Chi et la légende des dix anneaux». C'est donc lui qui a été choisi pour écrire et réaliser une adaptation cinéma-

tographique de ce grand classique aux plus de 70 tomes, créé par Masashi Kishimoto.

«Naruto» raconte l'histoire d'un adolescent ninja Naruto Uzumaki, qui rêve de devenir Hokage, le chef du village, afin de gagner le respect des habitants. Naruto «est apprécié par des millions de fans à travers le monde, et Destin Daniel Cretton

a livré une vision pour le film qui, nous le pensons, excitera cette énorme base de fans ainsi que les nouveaux», a déclaré, enthousiaste, Adam Fogelson. Enthousiasme partagé par le réalisateur Destin Daniel Cretton pour qui «ce fut un véritable honneur de rencontrer Kishimoto-san à Tokyo et d'entendre sa vision expansive de sa création. Nous

sommes très heureux de collaborer et de porter Naruto sur grand écran». Cité par Variety, le créateur de «Naruto» annonce un «film avec une action spectaculaire et un drame profond». «Je ne peux m'empêcher d'être excité», a-t-il ajouté. «Naruto» a été imprimé à plus de 250 millions d'exemplaires dans plus de 60 pays et territoires. R. I.

Après 28 ans

«The Crow» est de retour

Faire un film, comme donner naissance à toute œuvre, est un vrai parcours du combattant. De l'idée à la réalisation en passant par la distribution, le tournage et la production, les aléas peuvent être nombreux. Et encore, on ne parle là que des productions qui ont fini par voir le jour, et pas de l'infinité de projets qui ont simplement été mis à la poubelle à divers stades de production. En 1994 est sorti le film «The Crow», directement adapté des comics éponymes créés par James O'Barr. Il raconte l'histoire d'Eric Draven, un jeune guitariste de rock assassiné avec et sa compagne

Shelly Webster la veille de leur mariage par un certain par T-Bird. Avant de mourir, Eric a été contraint d'assister au viol et meurtre de sa future épouse. Un an après le drame, un étrange corbeau apparaît et ressuscite Eric pour lui permettre d'accomplir sa vengeance. Réalisé par Alex Proyas, «The Crow» faisait intervenir Rochelle Davis, Ernie Hudson, Michael Wincott et Brandon Lee, doublé pour les cascades par Chad Stalheski futur réalisateur de «John Wick». Durant le tournage, tout se passe bien jusqu'au moment où Brandon Lee joue une scène durant laquelle il se fait tirer dessus.

Il se fait donc tirer dessus par Alex Baldwin à l'aide d'une arme chargée à blanc, puis s'écroule. Ce dernier ne se relève pas, et toute la production pense que l'acteur, fils de Bruce Lee, fait encore une blague à ses collègues. Or, il n'en est rien. Réellement blessé, Brandon Lee est transporté en urgence à l'hôpital, où il tombe dans le coma puis décède d'une hémorragie interne. L'enquête révélera que l'arme avait bien été chargée à blanc, mais qu'un projectile réel était resté coincé dans le canon. Ce tragique accident engendrera 15 millions de dollars de dépenses supplémentaires, pour un bud-

get total de 23 millions de dollars.

Malgré tout, le film aura droit à trois suites et à une série télévisée. Dès 2008 est cependant apparu un projet de remake, dont la réalisation a été confiée à Corin Hardy. Le projet a refait surface et a été mis entre les mains de Rupert Sanders, à qui l'on doit «Blanche-Neige et le Chasseur» et «Ghost in the Shell».

Pour l'instant, dépourvu de bande-annonce ou d'images, le remake de «The Crow» sortira aux Etats-Unis le 7 juin prochain. Aucune date n'a été annoncée à l'international.

C. M.



Guerre en Ukraine

Réunion à Paris des alliés de Kiev

■ Une vingtaine de chefs d'État et de gouvernement, essentiellement européens, se réunissaient hier à Paris à l'initiative du président français Emmanuel Macron pour réaffirmer leur soutien à l'Ukraine, en situation critique face à Moscou et dont le sort est suspendu à l'aide occidentale.

Par Rosa C.

La victoire ou la défaite de l'Ukraine «*dépend de vous*», a lancé dimanche à ses alliés le président Volodymyr Zelensky, qui s'adressera en visioconférence à la réunion organisée au palais présidentiel de l'Élysée. La grande majorité des dirigeants européens, dont le chancelier allemand Olaf Scholz et le président polonais Andrzej Duda, et les Premiers ministres d'une quinzaine de 15 pays de l'UE, seront présents à cette réunion. «*La Russie du président Poutine ne doit pas compter sur une quelconque lassitude des Européens*», avait assuré

sur X le chef de l'État français samedi, jour anniversaire des deux ans de l'invasion russe. Au moment où le soutien américain, crucial pour Kiev, est toujours bloqué au Congrès, et où la possibilité d'un retour de Donald Trump à la Maison-Blanche donne des sueurs froides à l'UE, M. Macron appelle l'Europe à un «*sursaut collectif*» face à la Russie. La recrudescence des attaques cyber et informationnelles d'une Russie «*de plus en plus agressive*» sera d'ailleurs évoquée lors de la réunion, selon l'Élysée, qui fustige

les manœuvres d'«*intimidation*» russes. Des représentants américain et canadien participeront à la réunion, ainsi que le chef de la diplomatie britannique David Cameron. Le but est de «*remobiliser et examiner tous les moyens de soutenir l'Ukraine efficacement*», indique l'Élysée, au moment où Kiev, en manque d'armes et de munitions, se trouve dans une situation très difficile face à la Russie. «*Il s'agit de contredire l'impression que les choses sont en train de se déliter, de réaffirmer que nous ne sommes pas fatigués et que nous sommes déterminés à faire échec à l'agression russe. Nous voulons envoyer le message clair à Poutine qu'il ne l'emportera pas en Ukraine*», insiste la présidence française. «*Nous ne sommes ni résignés, ni défaitistes*», martèle l'Élysée, «*il n'y aura pas de victoire de la Russie en Ukraine*». Si de nouvelles annonces d'aide ne sont pas prévues, les participants vont examiner les moyens de «*faire mieux et de manière plus décisive*», alors que Kiev a affirmé dimanche que la moitié des armes occidentales promises sont livrées en retard. «*Chacun fait tout ce qu'il peut en matière de livraison d'armes. Il faut que nous puissions tous ensemble faire mieux, chacun selon ses capacités*», selon la présidence française, alors que certains Européens, notamment Paris et Berlin, s'accusent plus ou moins



ouvertement de ne pas en faire assez. Plusieurs pays, dont la France, l'Allemagne et l'Italie, ont signé des accords de sécurité bilatéraux avec Kiev ces dernières semaines, mais l'UE, qui a livré depuis le début de la guerre 28 milliards d'euros d'aide militaire, peine à tenir ses engagements notamment en matière de livraisons d'obus. «*Les Européens ont les moyens de faire des choses significatives*», a relevé l'ancienne diplomate américaine Debra Cagan lors d'une conférence de l'Atlantic Council vendredi. Mais «*si l'Ukraine avait déjà eu les*

avions de combat F16, si elle avait les (missiles) Taurus de l'Allemagne, nous verrions un conflit entièrement différent aujourd'hui», a-t-elle ajouté. «*L'indécision cause davantage de morts et de destructions*», a-t-elle mis en garde. L'aide américaine de 60 milliards de dollars est par ailleurs bloquée au Congrès depuis des mois. L'Ukraine est persuadée que les États-Unis ne l'«*abandonneront pas*» face à la Russie et finiront par voter, a déclaré dimanche le Premier ministre ukrainien, Denys Shmygal. R. C.



Commentaire

Phrases

Par Fouzia Mahmoudi

Emmanuel Macron a depuis le début de son premier mandat eu un problème avec les «*petites phrases*» qui lui ont valu de vives critiques au sein de la classe politique, mais surtout sur les réseaux sociaux. Cette semaine encore, une sortie du président français a fait la Une d'un média, mettant le feu aux poudres. L'Élysée a rapidement démenti ce samedi matin la citation attribuée à Emmanuel Macron, en Une du quotidien «*La Marseillaise*» ce samedi 24 février. Alors que la visite du président de la République est chahutée au Salon de l'agriculture, le journal des Bouches-du-Rhône prête au chef d'État la phrase suivante : «*Les smicards préfèrent des abonnements VOD à une alimentation plus saine*». Interrogé lors du Salon de l'agriculture sur ce sujet, Emmanuel Macron a assuré n'avoir jamais employé «*une formule comme celle-ci*». «*Le problème que nous avons dans notre pays aujourd'hui, c'est que la part du revenu que les Français allouent à l'alimentation, en 30 ans, elle a baissé. C'est-à-dire que les gens, ils dépensent plus d'argent pour le logement, pour les abonnements téléphoniques, pour des voyages, pour la télévision. Le mode de vie a changé*», a expliqué le chef de l'État, fustigeant au passage «*la déontologie*» des journalistes ayant relayé ces propos. Cette phrase n'a toutefois pas été inventée par «*La Marseillaise*» : elle figure noir sur blanc dans un communiqué publié le 19 février par le Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF), un petit syndicat d'agriculteurs dont une délégation de quatre représentants, comprenant son président Pierre Thomas, a été reçue à l'Élysée le 15 février dernier. Seuls les représentants du MODEF et des conseillers de la présidence ont assisté à cet échange avec Emmanuel Macron. Quatre jours plus tard, le 19 février, le MODEF a publié un communiqué de presse se réjouissant notamment que sa revendication de prix minimum garanti par l'État «*fait son chemin*», et a résumé à cette occasion la teneur de l'échange avec le chef de l'État : «*Notre syndicat revendique une Agriculture familiale à taille humaine faite d'un million de paysans ! Le président de la République s'est clairement exprimé contre ce modèle. Pire, lorsque nous avons évoqué les difficultés des producteurs bios, il nous a répondu que "les smicards préfèrent téléphones et abonnements VOD plutôt qu'une alimentation plus saine"*». Le secrétaire national du MODEF, Olivier Morin, confirme ce samedi au «*Figaro*» que la phrase du président de la République a bien été tenue en ces termes exacts : «*On est quatre à l'avoir entendue, il a dit précisément ces mots*», assure-t-il, ajoutant que ces propos ont été tenus lors d'un échange au cours duquel Emmanuel Macron reconnaissait les difficultés, pour les consommateurs, à se tourner vers des denrées alimentaires de meilleure qualité mais plus chères. Le communiqué du MODEF n'a pas déclenché de polémique, mais la reprise de cette citation en Une de «*La Marseillaise*» a mis l'Élysée dans l'embarras. «*C'est objectivement scandaleux. C'était un dialogue avec le MODEF à huis clos. Le sujet de la part des dépenses dans l'alimentation a été évoqué, mais pas en ces termes*», a réagi l'entourage du président. «*Par ailleurs, on ne publie pas entre guillemets une phrase du président de la République en Une sur la base de propos rapportés et sans vérification aucune*». Et si cette petite polémique semble bien dérisoire comparée aux enjeux de la crise du monde agricole, c'est la répétition de la même bourde qui exaspère. «*Le meilleur moyen de se payer un costard, c'est de travailler !*», «*Du travail, moi je traverse la rue, je vous en trouve*» ou «*Une gare, c'est un lieu où on croise des gens qui réussissent et des gens qui ne sont rien*». Des phrases qui en s'accumulant font ressortir l'aspect un peu méprisant de Macron et surtout sa façon peu élégante de penser aux catégories les plus défavorisées parmi ses concitoyens. F. M.

Otan

La Hongrie, dernière à ratifier l'adhésion de la Suède

Le Parlement hongrois s'apprête à approuver cette semaine l'accession de la Suède à l'Otan, ultime étape pour le pays nordique désireux de rejoindre l'Alliance atlantique depuis l'invasion russe de l'Ukraine. L'attente aura été longue et la route chaotique : aux tractations avec la Turquie, conclues par un vote positif en janvier, se sont ajoutés les atterrissements du dirigeant nationaliste hongrois Viktor Orban, dernier réfractaire. A l'ouverture de la session parlementaire, il a salué la récente visite de son homologue suédois Ulf Kristersson, étape essentielle pour bâtir «*une relation juste et respectueuse entre les deux pays*», au-delà des «*divergences d'opinion*». «*L'entrée de la Suède dans l'Otan va renforcer la sécurité de la Hongrie*», a-t-il ajouté, appelant les députés à procéder à la ratification. M. Orban avait certes donné de longue date son accord de principe mais avant de boucler le processus, il exigeait du «*respect*» de Stockholm, après des années de «*dénigrement*» de sa politique. Pour sceller cette nouvelle coopération, la Hongrie avait annoncé vendredi l'achat de quatre avions de combat à la Suède, venant renforcer

sa flotte actuelle de 14 appareils Gripen. Le vote du Parlement, prévu aux alentours de 16h20 (15h20 GMT), s'annonce sans surprise étant donné la majorité des deux tiers détenue par la coalition au pouvoir. L'opposition va également voter pour, à l'exception de la formation d'extrême droite Notre Patrie. Le protocole d'adhésion de la Suède à l'Otan, qui requiert l'unanimité des membres de l'Alliance atlantique, est en suspens depuis mai 2022. Une fois l'aval du Parlement hongrois reçu, la loi devrait être promulguée par le président dans les prochains jours. La Suède pourra alors déposer son «*instrument d'accession*» à Washington, conformément au traité de l'Otan, pour en devenir le 32^e membre. Dans le cas de la Finlande par exemple, Ankara avait donné son feu vert le 30 mars 2023 et la Finlande avait remis le document le 4 avril, intégrant donc l'Alliance cinq jours après le vote turc. Stockholm avait annoncé sa candidature dans la foulée de l'offensive du Kremlin en Ukraine, en même temps que Helsinki. Le pays a ainsi rompu avec sa politique de neutralité adoptée après la fin des guerres napoléoniennes au XIX^e siècle, puis de

non-alignement militaire depuis la fin de la Guerre froide. Au fil des mois, la Hongrie n'a cessé de retarder l'échéance, invoquant à chaque fois des prétextes différents. Certains experts y ont vu une stratégie de chantage pour obtenir des concessions de l'UE et le déblocage de milliards d'euros de fonds actuellement gelés, d'autres le signe de la proximité de Viktor Orban avec le président russe Vladimir Poutine et le chef d'État turc Recep Tayyip Erdogan. Mais pour l'analyste Mate Szalai, le Premier ministre hongrois privilégie avant tout les intérêts nationaux. «*Il est allé aussi loin que possible*», s'arrêtant juste à temps «*pour ne pas causer de graves problèmes à la communauté transatlantique*», dit-il à l'AFP. Tout comme il a bloqué pendant des mois une aide cruciale à l'Ukraine avant de céder début février sous la pression de ses partenaires de l'UE. En adoptant une telle posture, il veut prouver que son petit pays de moins de 10 millions d'habitants compte et «*ne doit pas être sous-estimé*», estime le chercheur de l'université Ca' Foscari de Venise.



Equipe nationale de football Petkovic tient la corde

■ L'ancien sélectionneur de la Suisse et ex-entraîneur du club français FC Bordeaux, le Bosnien Vladimir Petkovic serait le plus en vue pour prendre les rênes de la sélection nationale, si l'on en croit des sources proches de la FAF.

Par Mahfoud M.

En effet, Petkovic est proche d'un accord avec les responsables de la structure gérant le football national. Les choses ont été quelque peu difficiles pour plusieurs raisons, notamment l'aspect financier. Le Bosnien souhaitait un salaire se rapprochant de celui de l'ancien driver des Verts, Belmadi, alors que les responsables de la FAF estiment qu'ils ne peuvent pas se permettre une autre folie, d'autant que la trésorerie de la fédération va en pâtir, vu qu'il faudra indemniser l'ex-coach de l'EN, en

plus de payer une avance au nouveau patron des Verts. Il faut rappeler que la fédération est en crise, avec le manque à gagner qu'ont suscité les échecs répétés dans les deux dernières CAN, en plus de la non-qualification au Mondial 2022 du Qatar, ce qui a conduit à la baisse des subventions des partenaires de la FAF. En tout cas, le président Walid Sadi est déterminé à conclure le plus vite possible avec un technicien qui prendrait en main l'EN, en finir avec ce problème et se concentrer sur les prochains objectifs, surtout que l'Algérie s'apprête à organiser en ce mois de mars un tournoi international

sous l'égide de la FIFA et qu'il faut être prêt à tous les niveaux. Sadi estime qu'il faut être à la hauteur pour inciter l'instance internationale à lui confier l'organisation de compétitions plus importantes à l'avenir. Pour revenir à la sélection nationale, elle devra être prête à ce rendez-vous, d'où la détermination de la FAF à en finir avec le problème du sélectionneur national. Le nouveau patron des Verts aura la tâche très difficile, vu qu'il devra préparer ses joueurs psychologiquement pour les amener à obtenir de bien meilleurs résultats lors des défis qui les attendent.

M. M.



Le Bosnien se rapproche des Verts

Anthony Mandrea, gardien de l'EN

«Le licenciement de Belmadi fait mal...»

Le portier de l'équipe nationale, Anthony Mandrea, a évoqué le départ de Djamel Belmadi au lendemain de l'élimination de l'Algérie de la CAN2023 en

Côte d'Ivoire.

En effet, dans un entretien accordé au média français «Ouest France», le gardien de but du SM Caen, Anthony Mandrea, regrette

déjà le départ de Djamel Belmadi. «Le licenciement de Belmadi fait mal. Djamel et l'entraîneur des gardiens m'ont ouvert les portes de la sélection. Des liens fraternels se

sont créés entre nous. Pour moi, ce sera la première fois, si je suis sélectionné le mois prochain, que je vais connaître un nouveau sélectionneur, une nouvelle façon de tra-

vailler en sélection. Il y a du flou à venir», a-t-il affirmé. A propos de la CAN 2023, Mandrea qui a disputé sa première compétition continentale avec les Verts a indiqué que «cela a été mouvementé. Malgré tout, j'ai vécu une très belle expérience à la CAN. C'était un très beau moment, j'ai appris beaucoup de choses en allant là-bas et en jouant cette compétition. Malheureusement, on est rentrés plus tôt que prévu. Dans ces moments-là, il faut essayer de switcher rapidement et de revenir à la réalité. La réalité, c'est mon club aujourd'hui. C'est cette marche en avant qu'on doit effectuer pour aller accrocher quelque chose».

Coupe de la Confédération (Gr.A/ 5^e J)

L'USMA rate le coche face à Al-Hilal Benghazi

L'USMA Alger, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, s'est inclinée face aux Libyens d'Al-Hilal Benghazi 1-2, en match disputé dimanche à huis clos au stade des Martyrs de Benina (Libye), comptant pour la 5^e journée (Gr.A) de la phase de poules. Les Libyens ont ouvert la marque dès la 14^e minute de jeu par Amer Al-Tawargi. En

seconde période, les locaux sont parvenus à faire le break grâce à Al-Moatassim Bi Allah Al-Taeb (50'). Oussama Chita a réduit le score à la 63^e minute. Il s'agit de la première défaite dans cette épreuve pour l'USMA, tenante du trophée et déjà qualifiée aux quarts de finale avant cette journée, et la quatrième de rang, toutes compétitions confondues. De son côté, Al-Hilal Benghazi, dirigé

sur le banc par le technicien serbe Zoran Manojlovic, passé par le CR Belouizdad en 2021, relance ses chances de qualification en se hissant à la troisième position avec 6 unités. Dans l'autre match du groupe A, les Sud-Africains de Supersport United ont été tenus en échec, un peu plus tôt dans la journée, à domicile par les Egyptiens de Future FC (1-1). Les visiteurs ont ouvert le score grâce à Ali

Zaâzaâ (31') avant que les locaux n'égalisent par Tendamadzimu Matodzi (69'). Un nul au goût d'une défaite, puisque les Sud-Africains sont d'ores et déjà éliminés. A l'issue de cette 5^e journée, l'USMA reste leader avec 10 points devant Future FC (8 pts) et Al-Hilal Benghazi (6 pts), alors que Supersport ferme la marche avec 4 points.

R. S.

Mesloug, vice-président de la FAF

«La VAR utilisée à partir des quarts de finale en Coupe»

Le vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Amine Mesloug, a annoncé, samedi soir, l'utilisation de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) cette saison «à partir des quarts de finale de la Coupe d'Algérie». «Nous avons décidé d'utiliser la VAR cette saison à partir des 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie, dans des stades qui répondent aux normes internationales, soit

d'une capacité d'au moins 12 000 places, dotés d'une salle de presse, et surtout d'un emplacement destiné à l'installation des stations de la VAR», a indiqué Mesloug lors d'une émission sportive à la Télévision nationale. Le Bureau fédéral de la FAF, réuni mercredi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a approuvé le cadre stratégique du programme For Word 2023-2026, qui comprend notamment l'acquisition des

stations VAR. «La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie va désigner les stades devant abriter les quarts de finale de l'épreuve, en prenant en compte bien évidemment l'installation de la VAR et la retransmission télévisuelle», a ajouté Mesloug, également chargé de la gestion de la Ligue de football professionnel (LFP). Et d'enchaîner : «Le président de la FAF (Walid Sadi, NDLR) est en train de finaliser ce dossier

de la VAR. La FAF va acquérir quatre stations de la VAR mobiles qui vont couvrir l'ensemble des matchs du championnat à partir de la saison prochaine 2024-2025. Notre objectif est d'élever le niveau de notre championnat, cela passera par la nécessité de jouer dans des stades de classe A. Il y a un cahier des charges qui sera élaboré pour fixer les conditions des stades devant être dotés de cette technologie».

Gymnastique / Coupe du monde 2024 - Etape de Cottbus

Kaylia Nemour 4^e en poutre et 6^e au sol

L'Algérienne Kaylia Nemour a clôturé sa participation à l'étape de Cottbus en Allemagne, comptant pour la Coupe du monde 2024 de gymnastique avec une 4^e place au concours de la poutre et une 6^e au sol, lors des finales disputées dimanche soir. Au concours de la poutre d'équilibre, Nemour a réalisé 14.000 points, se positionnant au pied du podium, derrière les vainqueurs : la Chinoise Zhou Yaqin

(14.900 pts) et les deux Japonaises Urara Ashikawa (14.200 pts) et Haruka Nakamura. Au sol, l'Algérienne s'est contentée de la 6^e position avec un total à 12.866 pts. Le concours a été remporté par la Chinoise Zhou Yaqin (13.733 pts), devant sa compatriote Xinyi Chen (13.666 pts) et l'Autrichienne Chezlize Moerr (13.100 pts). Dans la journée de samedi, Kaylia Nemour, élue en décembre dernier meilleure ath-

lète algérienne de l'année 2023, avait remporté haut la main le titre mondial du concours des barres asymétriques. L'Algérienne de 17 ans avait dominé le concours avec un total de 15.433 points, avec un degré de difficulté de 7, devançant ainsi la Biélorusse Alena Tsitavets (2/14.100 pts) et la Belge Maelyse Brassart, avec un total de 13.700 points. Le concours des barres asymétriques est le concours de pré-

lection de Nemour qui prépare les prochains Championnats d'Afrique, prévus du 30 avril au 7 mai prochains, et l'autre manche de Coupe du Monde de Doha, entre autres. A l'issue des quatre manches de la Coupe du monde, les deux premiers dans chacun des quatre agrès (au maximum un par pays et par agrès), d'une nation non qualifiée, décrocheront un billet individuel pour les prochains Jeux olympiques d'été.

Stade Rennais Gouri buteur face au PSG

L'ATTAQUANT international algérien du Stade Rennais, Amine Gouri, a marqué son quatrième but de la saison en championnat, lors du match nul décroché dimanche en déplacement face au Paris SG (1-1), dans le cadre de la 23^e journée de la Ligue 1 française. Le joueur algérien a ouvert le score pour son équipe à la 33^e minute de jeu, au terme d'un excellent travail individuel. Dans le temps additionnel, les Parisiens sont parvenus à égaliser grâce à un penalty transformé par le Portugais Goncalo Ramos (90'+7). Gouri a cédé sa place à la 81^e minute. Grâce à cette nouvelle réalisation, Gouri (24 ans) atteint la barre de 8 buts depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues. A l'issue de ce résultat, le Stade Rennais monte à la 7^e place au tableau avec 35 points, alors que le PSG reste solide leader avec 54 unités, à onze longueurs d'avance sur son dauphin le Stade Brestois.

Tiaret

Saisie de plus de 13 000 comprimés de psychotropes

Les services de police de la wilaya de Tiaret ont saisi 13 650 comprimés psychotropes et 4,94 kg de kif traité, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction de la Sûreté de wilaya.

Cette affaire a été traitée le week-end dernier par la Brigade de recherche et d'investigation, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles deux individus étaient en possession de quantités de psychotropes et de drogue, qu'ils tentaient d'écouler à travers les quartiers de la ville de Tiaret. Suite à une coordination avec

les services judiciaires compétents, les suspects ont été identifiés et arrêtés en possession de 13 650 comprimés psychotropes, une quantité de kif traité de 4,94 kg, un montant de 4,9 millions de dinars provenant des revenus de ce trafic.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les deux suspects, qui ont été arrêtés et présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret, pour détention de drogue et de psychotropes destinés à la commercialisation, a-t-on indiqué.

Yanis H.

En prévision du ramadhan, du Hadj et de la saison estivale

Transports/ Zahana préside une réunion sur les préparatifs

LE MINISTRE des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a présidé, dimanche à Alger, une réunion sur les préparatifs en prévision du mois sacré du ramadhan, de la saison du Hadj de l'année 2024 et de la saison estivale, a indiqué un communiqué du ministre. Cette réunion s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses orages, avec la participation des directeurs des transports des wilayas par visioconférence, selon la même source.

Après avoir écouté les intervenants et passé en revue les mesures et procédures envisagées en prévision de ces ren-

dez-vous, le ministre a adressé une série d'instructions et d'orientations opérationnelles visant à assurer le bon déroulement de ces échéances.

Pour ce faire, le secteur mobilise l'ensemble des moyens matériels et humains au niveau des différents moyens de transport, s'attelle à l'amélioration des services et à la prise en charge optimale des citoyens, d'autant que ces saisons enregistrent une grande affluence sur les moyens de transport et les structures y afférentes, conclut le communiqué.

R. A.

Météo

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas du pays

DES PLUIES parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chute de grêle et de rafales de vent sous orages, affecteront de lundi après-midi (hier, ndlr) jusqu'à jeudi, plusieurs wilayas du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. De niveau de vigilance «Orange», ce BMS concernera les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran et le nord de Sidi Bel Abbès, avec des quantités de pluie estimées entre 20 et 40 mm, durant la validité de ce bulletin qui s'étale du lundi à 21h00 au mardi à 12h00, précise la même source. Ces averses affecteront également les wilayas de Tipaza, Alger, Boumerdès, Aïn Defla, Blida, Médéa et Bouira, avec des quantités estimées entre 30 et 50 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm, et ce, du mardi à 15h00 au jeudi à 03h00. De même pour Tizi Ouzou, Béjaia, Jijel, nord de

Sétif, Mila et Constantine qui sont concernés par ce BMS aujourd'hui de 18h00 au jeudi à 06h00 au moins, avec des quantités de pluie estimées entre 40 et 60 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 90 mm sur les régions côtières.

M. O.

Logement promotionnel libre

Ouverture des souscriptions à travers 23 wilayas

L'ENTREPRISE nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé, hier, l'ouverture de l'opération des souscriptions pour l'acquisition d'un logement promotionnel libre (LPL) au profit de tous les citoyens à travers le territoire national, et ce, au niveau de sites de logements disponibles à travers 23 wilayas.

L'ENPI a précisé sur son site web que les citoyens désirant acquérir un logement promotionnel libre (LPL) peuvent souscrire à cette «opération d'envergure» à compter de ce lundi (hier, ndlr) à 14 heures, via la plateforme numérique dédiée à



Djalou@hotmail.com

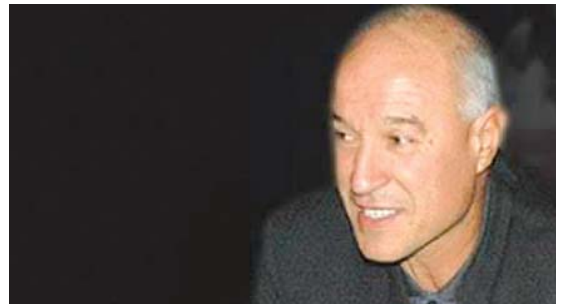
JSK

L'ancien international Salah Larbès s'est éteint à l'âge de 72 ans

■ L'ancien international et star de la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK), Salah Larbès, s'est éteint hier à l'âge de 72 ans au CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou, où il avait été admis au service des urgences au petit matin d'hier.

Par Hamid M.

Il souffrait d'une maladie rare, ces dernières années. c'est tout le football national en général et la famille de la JSK en particulier qui est en deuil à l'annonce de la triste nouvelle de la disparition de l'un des artisans du grand «Jumbo-jet», ayant régné pendant de longues années sur le football



national. Né le 16 septembre 1952 à Tixeraine, sur les hauteurs d'Alger, Salah Larbès a entamé sa longue carrière de joueur, riche et exemplaire, au sein de la catégorie junior de la JS Tixeraine. Il a également évolué dans l'équipe des Douanes algériennes et de NR Travaux Publics avant de rejoindre la JSK à la saison 1971/1972 pour y faire une longue carrière de près d'une vingtaine d'années, club avec lequel il remportait 8 titres de champion, deux trophées de Coupe d'Algérie, un titre de champion d'Afrique des clubs champions en 1981 et la Supercoupe d'Afrique en 1982.

Le défunt a porté le maillot national à 46 reprises entre 1974 à 1982. Salah Larbès a disputé durant sa carrière internationale deux phases finales de la Coupe d'Afrique des nations en 1980 et 1982. Il avait même pris part aux Jeux olympiques de Moscou de 1982 et à la phase finale de la Coupe du monde en 1982. En qualité d'entraîneur adjoint à la JSK, le défunt a remporté le titre de la Ligue des champions d'Afrique en 1990. La rédaction du Jour d'Algérie présente en cette douloureuse circonstance à sa famille et à la JSK ses sincères condoléances.

H. M.